

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne  
de la Région d'Ile-de-France - 1, rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex**

**Arrêté du Président**

**N° 2018-421**

MC/HD

**OBJET** : Concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale, session 2019. Composition du jury.

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicable aux cadres d'emploi des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2012-1415 du 18 décembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours sur titres pour le recrutement notamment des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2018-328 du 3 septembre 2018 portant ouverture de la session 2019 du concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale,

Vu l'arrêté n° 2018-384 du 30 novembre 2018 portant liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2019,

Vu l'arrêté n° 2018-359 du 12 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu le procès verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « A »,

Vu la désignation par le CNFPT d'un représentant appelé à siéger en qualité de membre du jury pour la session 2019 du concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale,

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et examens professionnels entre les centres de gestion de l'inter région Ile-de-France/Centre-Val de Loire,

Accusé de réception en préfecture  
093-287500060-20181226-2018-421-AR  
Date de télétransmission : 11/01/2019  
Date de réception préfecture : 11/01/2019

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2019 du concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale,

## ARRETE

**Article 1 :** Le jury de la session 2019 du concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale, se compose comme suit :

**Collège des fonctionnaires territoriaux :**

Abdelkhalek BOUKHATEM, suppléant de la présidente du jury, attaché territorial à Pantin  
Thierry CLEMENT, médecin territorial hors classe aux Lilas  
Ghislaine DOUET, infirmière territoriale en soins généraux à Boulogne-Billancourt  
Brigitte FABRE, représentant du personnel de catégorie « A » à la CAP

**Collège des personnalités qualifiées :**

Charly FAMPOU TOUNDJI, médecin-directeur des centres de santé à Orly  
Hervé JAMI, directeur général adjoint des services à Noisy-le-Sec  
Fanny MANGIN, attachée territoriale en détachement  
Claudine MERCHEZ, représentante du CNFPT

**Collège des élus locaux :**

Claire KAHN-BONNEAU, conseillère municipale déléguée de Mitry-Mory  
Martine ROULLAND-BOUVELOT, présidente du jury, adjointe au maire de Drancy  
Didier ROUSSEL, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre  
Chantal TROTTET, conseillère municipale de Pavillons-sous-Bois

**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 26 décembre 2018  
Pour Le Président et par délégalion,  
La Directrice des concours,



Martine BARBEROUX

Accusé de réception en préfecture  
093-287500060-20181226-2018-421-AR  
Date de télétransmission : 11/01/2019  
Date de réception préfecture : 11/01/2019